



## INSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE

Chers parents d'élèves,

Pour le bon fonctionnement du service de restauration scolaire, il est **IMPERATIF** que nous sachions si vous avez l'intention d'y inscrire votre enfant.

La commune commandant les repas à l'avance auprès d'une société spécialisée en restauration scolaire, elle ne saurait garantir la qualité du service en l'absence d'informations sur le nombre de demi-pensionnaires et sur les jours de fréquentation du restaurant scolaire.

**Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous retourner le coupon  
Au plus tard le 10 juillet 2020 par mail de préférence**

Merci d'avance pour votre collaboration, et bonnes vacances à tous.

Monsieur le Maire,

Jacques Vanbelle



**A retourner à l'adresse mail : [ec-saint-lye-la-foret@ac-orleans-tours.fr](mailto:ec-saint-lye-la-foret@ac-orleans-tours.fr) pour le 10 juillet au plus tard**  
**Aucune commande ne sera prise après cette date**

Nom de l'enfant : .....

Prénom de l'enfant : .....

Date de naissance.....

Classe fréquentée à la rentrée : .....

Nom du responsable légal : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Veillez préciser si votre enfant à un problème médical qui pourrait poser une difficulté durant le temps du repas (allergies alimentaires...)

Pour la première semaine de septembre, votre enfant déjeunera au restaurant scolaire :  
Attention pas de cantine le Mardi 1<sup>er</sup> septembre pour les maternelles !

- le **Mardi 1er septembre**       Oui     Non  
    

- le **Jeudi 3 septembre**       Oui     Non

- le **Vendredi 4 septembre**     Oui     Non

**Pour l'année scolaire, votre enfant déjeunera au restaurant scolaire :**

- Régulièrement, dès la rentrée (selon Planning :  Oui       Non)
- Régulièrement, à partir du ..... (date à préciser)
- A titre exceptionnel